

**Délibération 2021 / 10-04**

**L'an deux mil vingt et un, le mardi douze octobre à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

**Etaient présents les Conseillers municipaux** : Mr Anthony BUYS, Jean-Jacques BORD, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Mme France-Noëlle GIMENEZ, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, Claudine DAURY-NEYRET, Jean-François CHAMPEAU. Cédric LECOMTE, Arnaud PICOUT

**Etaient absents** : M. Jacques FAURE (Procuration à Mr Raymond RABETEAU), Mr Didier LASSECHERE (Procuration à Mme Claudine DAURY).

**Secrétaire de séance** : Mr Arnaud PICOUT

\* \* \* \* \*

**DEMANDE DE SUBVENTION GVA :**

Monsieur le Maire :

- présente au Conseil la demande de subvention transmise par le G.V.A. de Royère.
- propose de donner une suite favorable à cette demande, à un montant identique à celui de l'exercice 2020.

Le conseil municipal à la majorité (9 pour, 2 abstentions, 1 contre) :

- décide de verser une subvention de 50.00 € au G.V.A. de Royère
- autorise Monsieur le Maire d'effectuer le versement de subvention au G.V.A. de Royère.

Fait et délibéré en Mairie, le 12 octobre 2021

Le Maire,



Raymond RABETEAU